Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 1-2

Rubrik: Moniteurs - Éleveurs SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Moniteurs - Eleveurs SAR

Groupement des moniteurs éleveurs

Dans le journal de décembre 1983 ont paru plusieurs pages concernant le groupement des moniteurs éleveurs. Nous pensons que quelques remarques complémentaires pourraient être utiles au lecteur.

Le groupement des moniteurs éleveurs devrait être connu de la plupart des apiculteurs romands puisque ses membres sont actifs dans de nombreuses sections depuis une vingtaine d'années. La commission d'élevage SAR est l'organe dirigeant de ce groupement; elle aussi fonctionne depuis longtemps déjà. Le règlement publié aux pages 456 et 457 du dernier bulletin n'est pas une nouveauté. Dans ses grandes lignes, il ne fait que mettre par écrit le schéma d'organisation du groupement des moniteurs éleveurs, tel que l'ont voulu ses promoteurs ainsi que ses membres actuels qui ont tous pu participer à son élaboration. Ce règlement sera soumis à ratification par l'assemblée des délégués SAR. Nous espérons que toutes les sections voudront bien donner leur soutien à notre mouvement en votant pour l'adoption de ce règlement.

Dans le bulletin de décembre est aussi publié le cahier des charges du moniteur éleveur. Ce texte n'est pas là pour être discuté ni mis aux voix, mais seulement à titre d'information pour le lecteur. En effet, pour que le groupement puisse travailler efficacement, la commission d'élevage doit pouvoir adapter en tout temps le cahier des charges aux nécessités du moment.

Il en va de même des statuts des stations de fécondation de la SAR en pages 458 et 459. Ce texte représente en fait le schéma de base sur le modèle duquel sont établis les statuts propres à chacune de nos stations de fécondation. Rappelons qu'il a été élaboré par MM. Robert Bovey et Hans Schneider en 1969. Aujourd'hui encore il garde toute sa valeur. Nous devons rendre ici hommage à la clairvoyance de ces deux pionniers de notre groupement.

Pour la commission d'élevage

R. Biselx **Ch. Maquelin**